

Lac Chambon - Baignade Murol

PNR des Volcans d'Auvergne



Crédit photo : Plage "Murol" Lac Chambon (DR Office de Tourisme du Sancy)



C'est un lac de barrage aménagé pour la baignade et les sports nautiques. Le lac Chambon est labellisé Pavillon Bleu.

Infos pratiques

Catégorie : Autres sites recommandés

Description

Le Lac Chambon a la particularité d'appartenir administrativement aux communes de Murol et de Chambon-sur-Lac.

C'est un lac aménagé pour la baignade (2 plages – plage 'Murol' et plage 'Chambon', les activités nautiques (location de pédalos et de canoës) et la pêche. Il est également possible de s'y promener via la Voie Verte permettant d'en faire le tour en environ une heure, à pied (moins de 4,5km) ou encore à vélo.

Plage 'Murol' : aire de jeux récemment réaménagée avec balançoires, toboggans... Bancs, WC, point d'eau et parking à proximité. Accessible en poussette.
Accès wifi (côté poste de secours) : réseau wifi 4e

Accès au site :

Parkings le long du lac et à proximité des 2 plages aménagées.

La 'plage Chambon' est marquée Tourisme & Handicap sur 3 déficiences : moteur, auditif et mental.

Le bureau de tourisme contiguë à cette plage est marqué Tourisme & Handicap pour les 4 déficiences, auditif, moteur et mental.

Un ponton de pêche est accessible aux personnes à mobilité réduite près de la 'plage Murol'.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année tous les jours.

Baignade surveillée du 1er juillet au 30 août inclus, de 11h à 18h tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés de 11h à 19h.

Tarifs:

Accès libre.

Services:

Location de barque / bateau à pédales (Pedalo ®), Plage surveillée, Accès Internet Wifi

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Massif du Sancy le 22/07/2025

Contact

63790 Murol

Tél. 04 73 88 62 62

otsancy-accueil@sancy.com